

Organisation de la saison 2020-2021

Fiche informative GAF

Généralités

En raison de la crise sanitaire Covid-19, la saison des compétitions 2020-2021 se ré envisage discipline par discipline en tenant compte des impératifs suivants :

- Respecter les règles et principes sanitaires en vigueur ;
- Assurer une reprise en toute sécurité ;
- Assurer une progressivité dans la reprise ;
- Éviter la pression de compétition et favoriser les apprentissages ;
- La participation aux compétitions peut être autorisée après une reprise minimale de 8 semaines d'entraînement, sans interruption supérieure à 2 semaines consécutives ;
- En 2021, les gymnastes de 2008 sont autorisés à participer aux compétitions à la condition que la règle des 8 semaines soit respectée et que l'âge de 13 ans ne soit pas encore atteint le jour de la compétition.

Championnats de Belgique 2021 (du 22 au 24 Mai 2021)

- 2010 > 2008 : qualification et compétition maintenue (pour les 2008 : tant que l'âge de 13 ans n'est pas atteint).
- 2007 et plus : le maintien du CB dépend de la date de reprise, sauf pour les SHN :
 - Janvier : pas de changement
 - Février : compétition maintenue, mais revoir les minimas
 - > 20 Mars : pas de Championnat de Belgique pour ces gymnastes ; le titre de Champion de Belgique pour les gymnastes sous statut ne sera pas décerné.

Calendrier des championnats FfG 2020-2021

Nouveau calendrier FfG GAF :

Championnat	Dates	Club organisateur	Décision
Championnat FfG Div. 4	13 et 14 mars 2021	Volontaires de Dison	Annulation de l'organisation
Championnat FfG Div. 3	20 et 21 mars 2021	Gym Club Malmedy	Annulation de l'organisation
Championnat Interprovincial Div. 1-2	27 et 28 mars 2021	RASG Jemelle	Organisation uniquement pour les gymnastes de 2010/2009/2008 (- de 13) + Gymnaste SHN Ajout du Championnat FfG Jeunes initialement prévu les 1 ^e et 2 mai 2021
Championnat FfG Div. 1-2-Jeunes	1 ^e et 2 mai 2021	CGO Mouscron	Organisation maintenue pour toutes les gymnastes de Div. 1-2 (si reprise avant la mi-mars pour les 13 ans et plus) Avancement du Championnat FfG Jeunes aux 27 et 28 mars 2021



Championnat Inter-Equipes Div. 3-4	8 et 9 mai 2021	Spirous d'Antheit	Annulation du Championnat Inter-Equipes Organisation du Championnat FfG Div. 4, finalités FfG et Challenge, pour les gymnastes de 2010/2009/2008 (- 13 ans)
Championnat FfG Div. 5	15 et 16 mai 2021	EAG	Maintien du Championnat FfG Div. 5, uniquement finalité FfG, pour les gymnastes de 2010/2009/2008 -13 ans (sur une journée) Organisation du Championnat FfG Div. 3 pour les gymnastes de 2010/2009/2008 -13 ans (sur une journée)

* Sous réserve des conditions sanitaires et des autorisations gouvernementale et communale

** L'ensemble des gymnastes participantes doivent respecter le délai d'entraînement minimum fixé dans les généralités.

Programmes techniques FRBG 2020-2021

Championnat Interprovincial Div. 1-2 – 27 et 28 mars 2021

Les gymnastes nées en 2010/2009/2008 (si âge de 13 ans non atteint) peuvent prendre part à ce Championnat si elles ont pu s'entraîner au minimum 8 semaines avant le championnat.

Championnat FfG Div. 1-2 – 1^e et 2 mai 2021

Toutes les gymnastes peuvent prendre part à ce Championnat si elles ont pu s'entraîner au minimum 8 semaines avant le championnat et si la reprise des 13 ans et plus s'effectue avant la mi-mars 2020. Les qualifications pour le Championnat de Belgique se feront sur base du classement FfG.

Si la reprise des 13 ans et plus a lieu après la mi-mars, les championnats FfG et les championnats de Belgique seront annulés.

Programmes techniques FfG 2020-2021

Mesures générales :

Les gymnastes de 2008 et plus pourront accéder aux Championnats provinciaux et FfG de manière traditionnelle si l'âge de 13 ans n'est pas atteint le jour de la compétition. Le délai minimum entre les Championnats provinciaux et les Championnats FfG est raccourci à 2 semaines, afin de permettre le report dans chaque province et de garantir un temps de préparation suffisant aux gymnastes.

Les gymnastes de 13 ans et plus n'auront pas accès aux Championnats FfG cette saison, ayant eu une préparation écourtée par plusieurs mois d'arrêt liés à l'épidémie de COVID. Les Championnats provinciaux pourront avoir lieu de manière décalée, au minimum 8 semaines après la reprise des entraînements. La limite d'organisation pour les championnats provinciaux est fixée à la fin mai.

Les Championnats Inter-Equipes provinciaux et FfG sont annulés pour cette saison.

Les gymnastes peuvent uniquement participer au Championnat provincial de leur province d'origine. La situation sanitaire ne permet pas de se rendre dans une autre province pour viser une qualification FfG. Cette règle ne s'applique que pour la saison 2020-2021.



Aucune obligation de montée ou de descente ne sera établie pour les gymnastes de 14 ans et plus pour la saison 2021-2022.

Programme Jeunes :

Les gymnastes ayant pu continuer à s'entraîner, les Championnats provinciaux pourront se dérouler normalement. Les sélections au Championnat FfG auront lieu de manière traditionnelle suite aux provinciaux. **Le Championnat FfG a été avancé et aura lieu avec le Championnat Interprovincial Div.1-2, les 27 et 28 mars 2021.**

Uniquement pour cette saison, les gymnastes du programme Jeunes peuvent faire le choix de ne pas présenter de chorégraphie en poutre et/ou au sol. Aucune déduction en artistique ne sera appliquée par les juges pour l'ensemble des gymnastes du programme Jeunes, qu'elles réalisent leur enchaînement avec ou sans chorégraphie.

Divisions 3/4/5 :

Pour les gymnastes de 2010/2009/2008 (si l'âge de 13 ans n'est pas atteint):

Les Championnats provinciaux seront organisés de manière traditionnelle et les qualifications aux Championnats FfG suivront le système expliqué dans le programme technique FfG : un prorata sera établi en fonction du nombre de participantes par province et par catégorie d'âge.

Pour la Division 5, seule la finalité FfG accèdera au Championnat FfG.

Pour la Division 4, la finalité Challenge et la finalité FfG auront accès au Championnat FfG.

Les Championnats FfG auront lieu en mai, permettant aux Championnats provinciaux d'être reportés. Le week-end des 7 et 8 mai sera consacré à la Division 4 tandis que le week-end des 15 et 16 mai verra concourir les gymnastes de Division 3 un jour et les gymnastes de Division 5 (finalité FfG) l'autre jour.

Uniquement pour cette saison, les gymnastes de 2010/2009/2008 (si l'âge de 13 ans n'est pas atteint) de **Div. 5** peuvent faire le choix de ne pas présenter de chorégraphie en poutre et/ou au sol. Aucune déduction en artistique ne sera appliquée par les juges pour l'ensemble des gymnastes de Div. 5, qu'elles réalisent leur enchaînement avec ou sans chorégraphie.

Si les Championnats provinciaux ne peuvent pas être organisés de manière optimale car le nombre de gymnastes inscrites est trop important, plusieurs solutions peuvent être envisagées. L'important est que les juges soient les mêmes pour une catégorie d'âge, permettant une sélection juste pour les Championnats FfG.

- Des tests en interne ou interclubs sont organisés pour faire une pré-sélection, accédant ensuite au Championnat provincial.
- Une équipe de juges est constituée dans chaque province et se déplace au sein des clubs pour juger de manière égale l'ensemble des gymnastes et établir un classement permettant des sélections.
- Des tests par catégorie d'âge sont organisés. Par exemple : un club dispose de sa salle durant un samedi entier et peut accueillir, par sous-groupes, les gymnastes de 11 ans pour qu'un classement final soit établi en fin de journée.



Pour les gymnastes de 13 ans et plus:

Les Championnats provinciaux seront organisés de manière traditionnelle mais ils seront reportés au minimum 8 semaines après la reprise des entraînements dans la limite de la fin mai. Aucun Championnat FfG ne sera organisé pour les gymnastes de 13 ans et plus cette saison.

Si les Championnats provinciaux ne peuvent pas être organisés de manière optimale car le nombre de gymnastes inscrites est trop important, plusieurs solutions peuvent être envisagées.

- Des tests en interne ou interclubs sont organisés pour faire une pré-sélection, accédant ensuite au Championnat provincial.
- Une équipe de juges est constituée dans chaque province et se déplace au sein des clubs pour juger de manière égale l'ensemble des gymnastes.
- Des tests par catégorie d'âge sont organisés. Par exemple : un club dispose de sa salle durant un samedi entier et peut accueillir, par sous-groupes, les gymnastes de 11 ans pour qu'un classement final soit établi en fin de journée.



Avenue de Roodebeek, 44 - 1030 Bruxelles
Tél : + 32 (0)2 234 38 38
Email : Info@FfGym.be